

CHAMBRE INFO

Tout l'Hérault Agricole

Installation et transmission

**Dossier central:
La Chambre d'agriculture
vous aide dans vos démarches**

p. 15

Le salon Dionysud à Béziers

p. 10

**Biodiversité et agriculture:
le CEHM site de référence
du territoire de l'Étang de l'Or**

p. 23



n°57
AUTOMNE 2014

L'actualité agricole est aussi
sur www.herault.chambagri.fr

SOMMAIRE



4 *L'Actu de la Chambre d'agriculture de l'Hérault*

13 *Cépages résistants aux maladies fongiques : Conférence et dégustation*

14 *Ferme DEPHY : Comment mettre en place des systèmes de culture économes et performants ?*



15 **DOSSIER CENTRAL**
Installation - Transmission : Informer, orienter, la Chambre d'agriculture vous accompagne

21 *Réseau de données agro-climatiques SAM : perspectives de développement en viticulture*



Photo Maurice Fouillhé



ÉDITO

22 *Pourquoi s'engager dans la certification environnementale ?*

23 *Biodiversité et agriculture : le CEHM site de référence du territoire de l'Etang de l'Or*

24 *Le conseil agricole en agriculture biologique dans l'Hérault*

25 *Les difficultés s'accumulent pour les apiculteurs du Languedoc-Roussillon*

Directive nitrates pour les agriculteurs de l'Hérault

26 *InnovaNews : Oz, un robot de désherbage*

Salade fraîche garantie

Irrigation photovoltaïque

27 *Vie de l'entreprise : Comité régional RQD*

MSA, un bouquet de services sécurisés pour les professionnels et les particuliers

Innovation et révolution numérique

A une période où se termine l'ensemble des récoltes de notre département nous pouvons commencer à tirer quelques éléments de situation de nos filières agricoles qui n'ont pas été épargnées cette année par les aléas climatiques.

Les grandes cultures affichent les rendements les plus faibles jamais enregistrés dans notre département. Les fruits et légumes restent soumis à un marché concurrentiel exacerbé avec une situation économique difficile, accentuée récemment par l'embargo russe. La filière élevage a été confrontée, comme chaque campagne, à un marché fluctuant selon les productions avec une fenaison normale de qualité moyenne dans un contexte de prix de l'alimentation qui ne baisse pas. Le millésime 2014 pour la viticulture subit les conséquences d'une météo inversée avec une sécheresse au printemps, suivie d'aléas comme la grêle et les inondations qui impactent fortement le potentiel de production qui sera bien inférieur à 2013 mais fort heureusement avec la qualité au rendez-vous.

Carrefour d'échange et de rencontre pour la profession viticole, la Chambre d'agriculture sera présente au salon Dionysud et vous accueillera sur son stand pour vous présenter sa large gamme de services aux professionnels. Une place importante sera dédiée à l'agroéquipement mis en avant par le concours de l'ingéniosité. Une invitation gratuite vous est offerte dans ce numéro.

Pour vous donner de la lisibilité sur les nouveaux dispositifs d'accompagnement et vous informer du rôle renforcé de la Chambre d'agriculture en 2014 dans ce dispositif, le dossier central est consacré à l'Installation Transmission, au travers du défi majeur que constitue le renouvellement de générations pour les années à venir.

Bonne lecture.

*Jérôme Despey
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault*

L'ACTU

Paysans du coin:

De la fourche au clic...

Courant août, une douzaine de producteurs a ouvert les portes de la boutique «Paysans du Coin» sur l'espace Bocaud à Clapiers. Afin d'être dans l'air du temps et de répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, ces producteurs ont choisi de franchir le cap de la vente en ligne des produits du magasin sur www.drive-fermier.fr/montpellier. «La Chambre d'agriculture nous a proposé de nous accompagner dans l'aventure du Drive fermier, ce projet nous a séduit tant par son caractère innovant que par le souci de toujours faciliter aux consommateurs l'accès à des produits frais de qualité en direct de nos

exploitations» explique Gaëtan MAZENQ, producteur de fromages de chèvre à Montoulieu. Le concept est assez simple : en quelques clics sur le site on peut passer une commande, la régler en ligne, dès lors, il n'y a plus qu'à venir la récupérer prête à emporter sur le point de retrait. Un service innovant directement du producteur au consommateur !

Contact à la Chambre d'agriculture
Fabrice Grillon au 06 14 78 27 34
grillon@herault.chambagri.fr



Le festival SEVE



Photo Maurice Fouilhé

Nouveau rendez-vous grand public autour du jardin.

Le végétal et les jardins ont fait leur festival au Parc de Grammont à Montpellier les 27 et 28 septembre 2014, le SEVE (Scène d'Expression Végétale Éphémère), une initiative de l'association Horti FM en partenariat avec la ville de Montpellier. Pour mettre en valeur le végétal, évoquer l'importance de la nature en ville et donner des exemples à transposer, onze scènes végétales ont été présentées, conçues par des professionnels autour du thème «un jardin pour tous, un jardin en tout lieu.»

Ce festival a réuni durant ces deux jours, les acteurs interprofessionnels de la filière horticole (collectivités, associations, entreprises, Fédération des horticulteurs et pépiniéristes -FNPHP-, Union des entrepreneurs du paysage -UNEP-, Fédération des concepteurs du paysage -FFP-...) autour d'animations ouvertes à tous : installations artistiques, stands des métiers et des formations, conférences, boutiques de végétaux, fourniture de matériels pour le jardinage et village gourmand avec la collaboration de la Chambre d'agriculture de l'Hérault... Une journée réservée aux professionnels a été également programmée le 26 septembre 2014. Une initiative pour donner envie de végétal, favoriser les échanges avec les professionnels et créer des liens entre les métiers de la filière.

Marie Levaux, pépiniériste et présidente de la FNPHP LR, élue à la Chambre d'agriculture de l'Hérault

Guide des maraîchers et viticulteurs du Pays de l'Or

Dans le cadre de leur convention de partenariat, l'Agglomération du Pays de l'Or et la Chambre d'agriculture de l'Hérault ont coédité un guide des maraîchers et viticulteurs de l'agglomération qui vendent sur leur exploitation. Cet outil est le fruit d'un diagnostic agritouristique mené par la Chambre d'agriculture auprès d'agriculteurs de l'agglomération qui souhaitent un document mettant en avant la diversité des productions de ce territoire souvent qualifié de «grenier» de Montpellier. Ce guide, distribué largement dans les Offices du Tourisme du territoire, a permis aux touristes d'aller s'approvisionner en vin, fruits et légumes directement auprès des producteurs, à la ferme ou sur les domaines.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Fabrice Grillon au 04 67 20 88 57
grillon@herault.chambagri.fr



La Fédération des Producteurs de Grenade du Sud

La FPG Sud a été constituée le 3 septembre 2014 lors de l'assemblée générale constitutive. Pierre Colin a été élu Président de cette fédération.



Photo Xavier Creté

Si cette filière vous intéresse :
Contact Chambre d'agriculture de l'Hérault
Hélène Teissèdre-Lemoine au 04 67 36 47 20
lemoine@herault.chambagri.fr

A VOS
AGENDAS!



Calendrier des prochains ateliers territoriaux :

- 27 octobre : Parc et Pays du Haut Languedoc
- 27 octobre : Grand Biterrois
- 06 novembre : Pays de Thau et de Pézenas

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Alexandre Chavey au 04 67 20 88 50 - 06 18 36 83 25
PADH2020@herault.chambagri.fr
Infos complémentaires sur www.herault.chambagri.fr/menu-horizontal/projet-agricole-departemental.html

Un millésime 2014 à paradoxes

Les conditions climatiques du millésime 2014 ont été inversées par rapport à une année millésime dite «habituelle.»

D'octobre 2013 à mai 2014, on a observé :

Des conditions de sécheresse très précoces et en conséquence, des réserves hydriques dans les sols déficitaires de moins 30% à moins 70% et des températures supérieures aux normales de 1°C à plus de 2,5°C. Depuis 1950 c'est la période hivernale la plus chaude jamais enregistrée.

Ces conditions climatiques paradoxales se sont ensuite inversées de juin à août, on constate alors :

- Une pluviométrie de juin et juillet excédentaire, mais le déficit annuel reste toujours très marqué, de moins 12% à moins 55% selon les secteurs.
- Des précipitations quasi-hebdomadaires les vingt premiers jours d'août et largement excédentaires, jusqu'à 300 %.
- Des températures particulièrement fraîches durant la période estivale, surtout pour les maximales jusqu'à 3°C de moins, avec des nuits fraîches, autour de 12°C à la mi-août.

De plus, la grêle s'est manifestée cet été pratiquement toutes les semaines !

Conséquences sur la vigne

Après un débourrement très précoce, étalé et contrarié (gel du 28 mars), qui comptait jusqu'à vingt-cinq jours d'avance par rapport à 2013, l'écart a diminué au fil du temps et s'est stabilisé à une dizaine de jours à la fin août. Après un départ en fanfare, le millésime 2014 devient alors le plus tardif, après 2013, de ces cinq



Photo Luc Bernard

dernières années ! Cette sécheresse en sortie d'hiver se traduit par une expression végétative de la vigne parfois très faible, particulièrement sur le cœur du vignoble Grand Biterrois, Vallée de l'Hérault, les vignes situées sur les tènements les plus profonds souffrant beaucoup plus du déficit hydrique hivernal que les vignes en coteaux.

Fin août, on a observé finalement peu de stress hydrique avec un redémarrage de la végétation et un grossissement des baies. La maturation des cépages en est bouleversée.

Certitudes sur la conduite du vignoble

- Les bienfaits de l'irrigation...mais il a fallu irriguer au bon moment (savoir déclencher tôt et piloter).
- L'adaptation du cépage à la parcelle...accompagnée d'une formation adaptée du plantier, c'est une valeur sûre pour minimiser les impacts négatifs d'un millésime à pluviométrie faible et hétérogène.

Contact à la Chambre d'agriculture
Laurent Gourdon au 04 67 20 88 38
gourdon@herault.chambagri.fr

Visite de la cave coopérative de l'Ormarine à Pinet avec Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, et Pierre De Bousquet, Préfet du Languedoc-Roussillon.



Fête de la châtaigne à St Pons de Thomières, les 25 et 26 octobre.

A VOS AGENDAS!

La Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA invitent le Préfet sur le terrain



Le jeudi 4 septembre s'est déroulée la tournée des vendanges 2014 à la rencontre des Vignerons du territoire du Picpoul de Pinet, avec la visite des caves coopératives de Pomerols et de l'Ormarine, puis de la cave particulière du Domaine de Castelnaud à Castelnaud de Guers. L'accent a été mis sur la confrontation de notre viticulture à une baisse de rendements liée aux conditions climatiques avec une sécheresse très précoce en particulier sur ce terroir et sur les tendances du marché de ce millésime. A cette occasion, la demande d'une mesure exceptionnelle «*baisse de récolte*» pour les entreprises commercialisant

en conditionné la totalité de leur production, a été faite au Préfet. Les caves ont présenté leurs stratégies commerciales et partenariales. Sur le plan technique, cette année a encore illustré la compensation du stress hydrique par une agriculture raisonnée pour une production de qualité avec, à l'étude, des projets d'investissements d'irrigation en lien avec les deux caves. La consommation des enveloppes 2014 de l'OCM spécifique a été défendue par la profession, précisant que des programmes indispensables à la compétitivité de notre filière sont développés par les viticulteurs. La Chambre d'agriculture a présenté à cette occasion les recherches en agroécologie «*confusion sexuelle, biodiversité*» et «*ferme de référence Ecophyto*» menées avec les professionnels de ce secteur. Cette visite a mis à l'honneur les vins offerts à la dégustation de Monsieur le Préfet et des visiteurs.

Salon International de l'Agriculture

Rendez-vous du 21 février au 1^{er} mars 2015.

Renseignements et inscriptions au 04 67 20 88 64

ou sia@languedocroussillon.chambagri.fr



Fête de la Châtaigne à St Pons de Thomières, les 25 et 26 octobre 2014

Retrouvez les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme au cœur de la fête, place du Fairolet.



Marchés des Producteurs de Pays :



La délégation de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire.



L'Hérault parraine la Saône et Loire

Fort de six années d'implication dans le déploiement et le suivi de la marque nationale Marchés des Producteurs de Pays (MPP), l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture a confié à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le parrainage de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire qui souhaite intégrer la démarche. C'est ainsi qu'une délégation composée d'élus de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire, de collectivités et de la FDSEA 71 est venue le 24 juillet dernier, en pleine saison des marchés,

pour un voyage d'étude dans notre département. Cette journée d'échange et de capitalisation intenses a été rythmée par des rencontres avec toutes les parties prenantes impliquées dans la bonne réussite de ces marchés dans l'Hérault : producteurs, élus et techniciens de la Chambre d'agriculture et collectivités partenaires. Cette journée de travail a également été ponctuée de moments conviviaux tels que la visite du Moulin du Mont Ramus à Bessan ou encore un dîner sur le Marché des Producteurs de Pays de Sérignan.

La traçabilité du cep à la bouteille

avec Mes P@rcelles et Ma C@ve

Du 4 au 6 novembre 2014, retrouvez-nous à Dionysud sur le stand de la Chambre d'agriculture pour les démonstrations du nouvel outil des Chambres d'agriculture, Ma C@ve, adapté à la traçabilité en cave et de Mes P@rcelles. Dans la même lignée que Mes P@rcelles qui permet de cartographier et saisir l'ensemble de vos interventions au vignoble, Ma C@ve est destiné aux opérations de cave. Soucieux de proposer un outil simple, rapide d'utilisation et approprié à chaque exploitation, de nombreuses fonctionnalités sont personnalisables. Ma C@ve est proposé en utilisation seul ou accompagné de Mes P@rcelles.

Les fonctionnalités :

A partir du plan de cave informatisé, vous pouvez consulter le contenu de vos cuves (appellation, couleur, millésime, niveau de remplissage de la cuve,...). Vous pouvez ensuite saisir des opérations (ajouts d'intrants, analyse des

vins, soutirage, assemblage, mise en bouteille...), consulter les enregistrements passés. Le suivi des volumes en cave est alors facilité par l'établissement de fiches de synthèse (ex : fiche «*état des stocks*»).

Ces informations rapides d'accès, peuvent être utilisées pour vos déclarations administratives (ex : déclaration récolte).

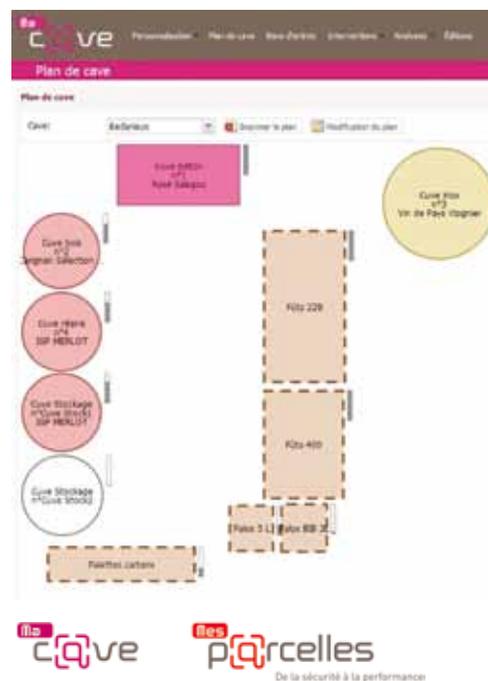
Des tarifs préférentiels seront proposés aux abonnés Mes P@rcelles.

Les abonnements comprennent l'accès à votre compte, les mises à jour automatiques, l'assistance :

- Pour Ma C@ve : la formation d'initiation*
- Pour Mes P@rcelles : la formation*, l'export de votre dossier vers Télépac.

* Prise en charge VIVEA ou FAFSEA

Contact Chambre d'agriculture de l'Hérault
Gaëlle Roman-Faure au 04 67 20 88 99
roman-faure@herault.chambagri.fr



**ATELIER
DIONYSUD**



Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, et Brigitte Singla en charge de la commission élevage et des services Montagne-Elevage-Forêt.

Groupe d'Action Territorial

Débat élevage et PAC

Le 5 septembre dernier à Roqueredonde, le Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Jérôme Despey, accompagné de Brigitte Singla, en charge de la commission élevage et des services Montagne-Elevage-Forêt de la Chambre d'agriculture, est allé à la rencontre de nombreux éleveurs du département ayant répondu à son invitation, notamment beaucoup de jeunes, traduisant la vitalité de l'élevage dans ces territoires.

Jérôme Despey a souligné l'importance pour la Chambre d'agriculture, de l'élevage dans les enjeux économique et territorial. Après une présentation de la future PAC, et en pleine période de clôture des dispositions de la PAC 2015, il a été mis en évidence l'impact des mesures sur la viabilité des exploitations, en insistant sur la définition des surfaces éligibles avec la prise en compte des caractéristiques des parcours spécifiques. *«Il est hors de question de signer une déclaration de surface dans la future PAC avec le terme «prairies permanentes» qui ne correspond pas à notre réalité»,* a insisté Brigitte Singla. Des réunions d'information et des formations seront prochainement proposées aux éleveurs pour approfondir leur connaissance de la PAC et anticiper son impact sur chaque exploitation.

Débat sur la future Politique Agricole Commune 2015

La gestion des futures mesures agroenvironnementales a été au cœur des échanges, avec le projet du Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) de se porter candidat opérateur pour le territoire Lodévois Larzac en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Valérie Bousquel, Directrice du CPIE, a insisté sur le rôle de la profession qui doit définir les mesures qui seront retenues. Jérôme Despey a confirmé la volonté de la Chambre d'agriculture de se positionner comme opérateur pour préserver l'intérêt des exploitations sur certains territoires.

Ensuite, une présentation des stratégies de circuit court de la Chambre d'agriculture a permis :

- De valoriser les démarches collectives comme le site AGRILocal pour répondre aux appels d'offres.

- D'envisager l'avenir de l'abattoir de Pézenas comme outil de mise en valeur des productions sur les marchés locaux.

Enfin, les travaux se sont conclus par un point sur la chasse, sur les moyens mis en place pour réguler la population de sangliers qui augmente régulièrement dans ces territoires de montagne. Après un moment de convivialité autour d'une dégustation de vins et de fromages locaux, la rencontre s'est poursuivie par la visite de deux exploitations qui ont illustré le dynamisme de cette filière autour du projet d'installation du JA Emmanuel Nayrac et du projet d'investissement du GAEC du Mas de Grèzes de la famille Reverbel.

Contact Chambre d'agriculture de l'Hérault, antenne de Lodève
Jean-Christophe Petit au 04 67 96 42 00
petit@herault.chambagri.fr

A VOS
AGENDAS !**Permanences
et animations
sur le stand de la
Chambre d'agriculture
de l'Hérault****TOUS LES JOURS**

- Renseignements et démonstrations des outils de traçabilité : Mes P@rcelles et Ma C@ve 9h-18h
- Permanence des conseillers viticoles et agricoles de 9h à 18h
- Permanence Formation de 9h à 18h
- Documentation technique en libre accès

MARDI 4 NOVEMBRE

Permanence pour les inscriptions à l'Association grenade de 15h à 17h

MERCREDI 5 NOVEMBRE

Dégustation des vins d'essais de cépages résistants à 11h30 et 16h30

JEUDI 6 NOVEMBRE

- Renseignements sur la diversification agritouristique de 15h à 17h
- Inscription aux formations Chambre d'agriculture de l'Hérault et démonstration du site e-commerce de 9h à 18h

La Chambre d'agriculture**de l'Hérault au rendez-vous****du salon DIONYSUD 2014**

Tous les deux ans, le parc des expositions de Béziers accueille le salon Dionysud destiné aux vignerons, oléiculteurs et agriculteurs.

A l'heure où les récoltes sont finies, les vinifications très avancées voire terminées, Dionysud offre l'opportunité de rencontrer les professionnels de la viticulture, de l'œnologie, du marketing et des services associés. C'est aussi l'occasion de découvrir les dernières nouveautés et innovations par des conférences et ateliers spécialisés.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault a toujours eu une place incontournable dans ce rendez-vous bisannuel. Présente pour vous guider dans vos choix stratégiques ou techniques, elle vient à la rencontre des professionnels et mobilise ses conseillers. Pour vous faire partager des sujets d'actualité, elle coordonne et intervient dans de nombreuses conférences et ateliers. Elle contribue avec la fédération départementale des



CUMA, à l'organisation du concours de l'ingéniosité et de l'innovation qui récompense les initiatives pratiques les plus inventives.

La volonté de la Chambre d'agriculture de l'Hérault est de vous permettre de rencontrer l'ensemble des conseillers qui vous accompagnent dans vos démarches et projets. Vous pourrez bénéficier de la complémentarité de services sur un espace réduit et trouver les réponses à vos questions.

L'édition 2014 donne un coup de jeune au salon pour un nouveau dynamisme qui guide les agriculteurs vers l'avenir et l'innovation. Venez nous rencontrer les 4, 5 et 6 novembre 2014 à Béziers.

La Chambre d'agriculture présente aux Conférences et Ateliers

MARDI 4 NOVEMBRE

10h30 Œnotourisme : Conférence animée par vitisphère avec l'intervention de Fabrice Grillon conseiller agritourisme et promotion.

14h00 Grenade : Atelier de diversification animé par Xavier Creté du CEHM et Hélène Teissèdre-Lemoine, conseillère fruits et légumes, oléiculture ADVAH.

14h30 Truffes : Atelier de diversification animé par le syndicat des trufficulteurs de l'Hérault et Clélia Saubion, conseillère forêt agroforesterie truffe.

15h00 Fermes DEPHY : Atelier sur les différents leviers mis en place pour diminuer les produits phytosanitaires, animé par Nicolas Sourdis Conseiller de la Chambre d'agriculture de l'Aude et Céline Causse conseillère viticole (p. 14).

16h00 SudAgroMétéo : Atelier sur le réseau d'échange de données agro-climatiques, outil d'aide à la décision animé par Xavier Creté CEHM et William Trambouze chargé de mission expérimentations viticoles (p. 21).

MERCREDI 5 NOVEMBRE

10h30 Les cépages résistants au mildiou et à l'oidium : Conférence de la Chambre d'agriculture organisée par Nathalie Goma-Fortin, chargée de mission expérimentations viticoles (p.13).

Pour mémoire, un atelier sur l'outil Optidose® est proposé à 14h par l'Institut Français de la Vigne et du Vin, les suivis expérimentaux ont été réalisés en réseau et notamment par Nadine Bals, chargée de mission écophyto 2018, ADVAH.

JEUDI 6 NOVEMBRE

10h30 Viticulture et PAC 2015-2020 : Conférence de la Chambre d'agriculture en partenariat avec FranceAgriMer en présence de Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

14h00 Labellisation : Atelier animé par Virginie Lozano-Fernandez, conseillère agritourisme, Bienvenue à la Ferme et labels.

14h30 Formations : Atelier animé par Jennifer Stadler-Leblond, service économie-formation.

16h00 e-commerce : Atelier organisé par Fabrice Grillon avec la CCI Béziers.

L'intégralité du programme de Dionysud : www.dionysud.fr/visiteurs/le-programme/



Photo Clélia Saubion



Les dégâts causés par les intempéries ont été importants.



Photo Jean-Christophe Petit

Suite aux inondations dans le département, notamment dans la vallée de l'Orb et les secteurs du fleuve Hérault et Lez-Mosson, Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture, a organisé le vendredi 19 septembre sur le secteur de l'Orb, une visite de soutien en partenariat avec la FDSEA34, les JA 34 et les organisations professionnelles agricoles en présence des services de l'Etat. Les nombreux dégâts causés par les fortes pluies des 17, 18 et lundi 29 septembre ont pu être constatés : «*Plus de 200 hectares ont été sérieusement touchés*» précise Jérôme Despey. Les effets de ces catastrophes naturelles appellent à la mise en place de mesures d'urgence auprès des exploitants.

**Plus de 200 ha
ont été sérieusement
touchés par
les intempéries**

Intempéries dans l'Hérault:

La Chambre d'agriculture se mobilise

Le Président de la Chambre d'agriculture a décidé de mobiliser dès le premier jour les services de la Chambre d'agriculture pour faire un recensement complet des dommages par des tournées de terrain et la mise en place sur quinze jours de numéros d'appel d'urgence. Le Président de la Chambre d'agriculture, le Président de la FDSEA 34 et la Présidente des JA 34 ont également annoncé l'organisation immédiate d'une opération de solidarité pour venir en aide aux exploitants sinistrés. En fonction des besoins recensés sur les communes touchées, le réseau syndical FDSEA/JA a mobilisé les moyens humains et matériels afin d'aider les exploitants à traverser cette période difficile. C'est ainsi que le mardi 25 septembre cent bénévoles rassemblés

par cet élan de solidarité sont venus en aide aux sinistrés de ce secteur. La mobilisation a été rapide : ces recensements ont été traités par la profes-

sion en vue de préparer les deux commissions d'enquête des 25 et 30 septembre, suivies de la commission départementale d'expertise qui s'est tenue le 15 octobre. Cet épisode a encore une fois démontré que les leçons du passé n'ont pas été tirées et désigne les rivières non entretenues, car la complexité de la loi Environnement freine

l'engagement des riverains pour le nettoyage des cours d'eau. Le Président de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA34 ont demandé au Préfet du département et de la région que les services de l'Etat mettent en œuvre les dispositifs de catastrophe naturelle et de calamités agricoles dans les plus brefs délais ainsi que des mesures de soutien d'urgence aux agriculteurs sinistrés. «*Nous avons demandé le dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti pour les parcelles sinistrées, la prise en charge des cotisations sociales ainsi que l'activation d'un système d'aide à la trésorerie*» précise Denis Carretier, Président de la FDSEA34.



Photo Jean-Christophe Petit

Le Président de la Chambre d'agriculture, Jérôme Despey et le Secrétaire général, Michel Pontier.

Pour une reconnaissance des calamités et un recensement des sinistrés :

- Auprès de la Chambre d'agriculture de l'Hérault au 04 67 20 88 32 de 9h à 13h et de 14h à 18h.
- Auprès de la DDTM
- à l'adresse ddtm-saf@herault.gouv.fr

Cépages résistants

aux maladies fongiques :

Conférence et dégustation



CONFÉRENCE
DIONYSUD

Très abordée actuellement, la thématique des cépages résistants aux maladies fongiques n'en reste pas moins complexe.

La réponse technique à l'attente des vignerons est immédiate s'il s'agit de cépages inscrits au catalogue français, à moyen terme pour les cépages inscrits sur des catalogues d'autres pays états membres de l'Europe et à plus long terme avec des garanties de plus grande durabilité de résistance, couplé aux créations variétales de l'INRA. Les niveaux de robustesse de ces cépages sont variables et certains nécessiteront un à deux traitements judicieusement positionnés.

La conférence du 5 novembre 2014 au salon Dionysud, coordonnée par Nathalie Goma-Fortin,

en charge des expérimentations viticoles à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, a pour objet de faire

*Retrouvez début 2015
le compte rendu des
premières observations sur
www.herault.chambagri.fr*

un état des lieux des expérimentations mises en place dans la région, avec du matériel étranger ou du matériel INRA (N.Goma-Fortin et Hernan Ojeda-INRA Pech Rouge). Il y sera reprécisé le cadre administratif français (Laurent Mayoux-FranceAgriMer) et rappelé quelques notions génétiques et de création variétale (Loïc Le Cunff-Institut Français de la Vigne et du Vin). Elle sera suivie d'une dégustation du premier millésime des cépages allemands mis en parcelles VATE (Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale) dans l'Hérault et l'Aude. Parcelles officielles destinées, à l'issue du programme d'essai, à la demande d'inscription des cépages sur le catalogue français. Rendez-vous sur le stand de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Cette année, la parcelle VATE cépages résistants allemands, implantée en 2012 au Centre Expérimental Horticole de Marsillargues avec l'aide du Conseil général de l'Hérault, entre en suivi technique. Deux cépages rouges, Cabernet Cantor et Cabernet Cortis, sont comparés au Merlot et deux cépages blancs, Muscaris et Souvignier gris, sont comparés au Chardonnay. Les premières observations de la parcelle et le vin en dégustation proviendront d'une vigne en très bon état d'entretien. Les résultats sur la parcelle Héraultaise en condition de traitements

fongiques zéro seront riches d'enseignement sur le comportement phénologique et phytosanitaire des cépages. Les suivis expérimentaux 2014 sont réalisés par les équipes de l'Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault et de la Chambre d'agriculture de l'Hérault et financés par la Chambre d'agriculture, FranceAgriMer, la région Languedoc-Roussillon et le CIVL (Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc). Une seconde partie de parcelle a été implantée en 2014 avec l'aide du Conseil général de l'Hérault. Deux nouveaux cépages rouges d'origine allemande l'Allegro et le Prior, pourront être étudiés à partir de 2016.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Nathalie Goma-Fortin au 04 67 36 44 17
goma-fortin@herault.chambagri.fr

Souvignier Gris



Ferme DEPHY: comment mettre en place des systèmes

de culture économes et performants ?

**ATELIER
DIONYSUD**



Ces trois années, riches de travail et d'échanges permettent de mettre en avant des méthodes et différents leviers possibles pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le réseau des Fermes montre encore une fois que le travail en groupe et l'accompagnement technique sont des atouts précieux pour faire évoluer les pratiques, s'adapter aux changements.

Engagées depuis 2012 dans le programme national des Fermes DEPHY (axe 2 du plan Ecophyto), les dix exploitations du réseau de la Basse Vallée de l'Hérault concrétisent leurs projets et sont en constante évolution pour répondre aux enjeux d'une production durable et aux attentes de la société.

«Je suis conscient des enjeux et des demandes de la société mais tout seul je n'y arriverai pas!» conclut l'un des exploitants lors du bilan annuel. La bonne connaissance de la biologie des parasites, des stratégies de protection, du parcellaire sont des clés de la réussite, de plus elle permet de faire évoluer le seuil de tolérance du vigneron. L'acceptation de quelques symptômes dans la parcelle permet de limiter le recours aux intrants sans toutefois altérer la qualité de la vendange. En culture pérenne, les principaux leviers sont axés sur de l'efficacité (réduction du nombre de passage, de dose) ou des méthodes alternatives (inter ceps, épampreuse mécanique). Voici quelques exemples, non exhaustifs, de leviers

mis en place dans le réseau des Fermes de la Basse Vallée de l'Hérault.

Chaque exploitant, au regard de son exploitation (surfaces, main d'œuvre, matériel...), de sa production, de la valeur ajoutée et de son parcours, met en œuvre différents leviers. Il n'y a pas de recette toute faite ou meilleure qu'une autre. C'est l'association de différents leviers mis en œuvre de façon cohérente au fil du temps et dans la durée qui assure un système de culture économe en produits phytosanitaires et économiquement performant.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Céline Causse au 04 67 36 47 25
causse@herault.chambagri.fr

Adaptation du nombre de passage	Bulletin d'information	Performance Vigne®
	Observations	Groupes Viticulture Durable
	Protection parcellaire différenciée	Prise en compte de la sensibilité des cépages
Adaptation du volume	A la surface plantée	Dose calculée à la surface plantée (réduction moyenne de 10%)
	A la surface foliaire	Optidose®
	A la pression des bioagresseurs	Exploitations AB, réduction des doses moyennes de cuivre jusqu'à 50%, de soufre jusqu'à 55%
Pulvérisation	Réglage des pulvérisateurs	Réglage du matériel en fonction des divers écartements, du nombre de rang...
	Panneaux récupérateurs	Une récupération moyenne de l'ordre de 40% des produits appliqués est réalisée (52% avant floraison et 34% après floraison)
Lutte physique	Travail du sol des inter rangs	Tous les rangs travaillés ou parfois avec un enherbement maîtrisé tondu (1 rang/4)
	Travail du sol sous le rang	Parfois sur toute l'exploitation, parfois dans les parcelles plus sensibles au regard de la qualité de l'eau
Créer des conditions défavorables	Prophylaxie	Epamprage manuel ou mécanique
Utilisation des Biocontrôles	Confusion sexuelle	Cinq exploitations ont choisi cette méthode de lutte. Résultats présentés le 27 novembre 2014 au Conseil général de l'Hérault
Maintien des prédateurs naturels	Diagnostic biodiv'eau	Réalisation d'un autodiagnostic et mise en place des mesures de maintien ou d'amélioration de la biodiversité et qualité de l'eau

**DOSSIER
CENTRAL**

Installation - Transmission:

Pour vous informer

et vous orienter,

la Chambre d'agriculture

de l'Hérault

vous accompagne

Une nouvelle organisation pour l'installation/transmission à la Chambre d'agriculture dans un contexte en évolution

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE TRÈS IMPLIQUÉE DANS L'INSTALLATION

INTERVIEW D'ALEXANDRE BOUDET

Elu Chambre d'agriculture de l'Hérault, responsable de l'installation, Alexandre Boudet n'est pas un néophyte dans ce domaine : avant d'être président des JA de l'Hérault (2012-2014), il avait eu la responsabilité de l'installation aux JA 34 et au CRJA.

La rénovation de la politique de l'installation engagée dès 2012, a conduit à la tenue d'assises de l'installation en 2013 qui ont fortement mobilisées la Chambre d'agriculture.

Ces dernières ont conclu à la nécessité de mettre en place un accompagnement renforcé de l'installation dans l'objectif de s'adresser à tous les profils de porteurs de projet et de promouvoir toutes les agricultures dans la diversité des systèmes de production et de territoires.

C'est dans ce cadre que courant de l'été 2014, quatre appels d'offre ont été lancés par l'Etat et la Région LR, notamment le CEPPP (Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés) :

« Nouveauté, les Plans de Professionnalisation Personnalisés qui étaient réservés aux personnes souhaitant bénéficier des aides nationales à l'installation seront accessibles à tout porteur de projet en agriculture ».

L'accompagnement proposé aux porteurs de

projet (réalisation d'un diagnostic et d'un suivi) s'enrichit d'une phase d'accompagnement à l'émergence du projet

« Sur un plan plus stratégique, la Chambre d'agriculture donne une grande place au renouvellement des générations avec le PADH (Projet Agricole Départemental Hérault). » dit Alexandre Boudet.

« Nous avons le projet ambitieux d'inverser la tendance de diminution des exploitations. Pour y parvenir, nous devons nous attaquer à trois problématiques : L'accès au foncier, le revenu, la ressource en eau.

Quand le foncier est cher, il est difficile d'acheter et cela complique aussi

la transmission dans le cadre familial.

Le revenu est le facteur déclenchant de l'installation et nous avons, dans le cadre du PADH, une réflexion très large sur les moyens de créer de la valeur ajoutée. Sans eau, il y a des secteurs du département et des productions où l'agriculture est impossible : il faut voir comment tout en restant en adéquation avec la loi sur l'eau, rendre irrigables un maximum de secteurs.»

« De manière générale, nous devons mettre en œuvre tous les moyens qui peuvent faciliter le renouvellement des générations. C'est une priorité.»



Photo Marc Ginot



LES JA CANDIDATS POUR GÉRER LE POINT ACCUEIL INSTALLATION

INTERVIEW D'EMILIE ALAUZE



Nés en 1996 dans le cadre de la Charte de l'Installation, les Points Info Installation évoluent. Emilie Alauze, Présidente de

Jeunes Agriculteurs de l'Hérault, l'explique : «Les PII* deviennent PAI, Points Accueil Installation ; surtout, ils sont désormais placés sous la coordination du Comité régional de l'installation Languedoc-Roussillon, chapeauté par la Région.»

«L'idée du PAI, comme du PII, est d'offrir un guichet unique aux candidats à l'installation, jeunes ou moins jeunes, pour leur permettre de trouver en un seul

endroit l'information sur la démarche d'installation, le processus à suivre, les possibilités d'aide... A travers le PAI, ils sont en relation directe avec l'ensemble des organismes qui interviennent dans l'installation.»

«L'activité du PAI, comme celle du PII, se fait en lien avec les différents partenaires susceptibles d'apporter des financements ou du conseil à l'installation, la Chambre d'agriculture étant un partenaire privilégié du dispositif.»

«La labellisation des PAI et des PPP (Plans de Professionnalisation Personnalisés, qui est le

nom du parcours de l'installation) est en cours. Elle est désormais gérée régionalement, avec un cahier des charges similaire pour l'ensemble des départements de la région. Il y avait déjà une harmonisation mais elle est maintenant formalisée. La Région, aujourd'hui, s'implique directement dans ce domaine.»

«Dans l'Hérault, Jeunes Agriculteurs est candidat pour gérer le Point Accueil Installation, comme nous gérons le PII. Nous sommes prêts à continuer. L'appel d'offres et le cahier des

Les PAI, Points Accueil Installation, pour vous aider dans vos démarches d'installation

charges sont sortis fin août; nous allons déposer notre candidature et nous aurons la réponse début 2015.»

«L'installation reste bien sûr notre priorité et le PAI est le

carrefour de la politique de l'installation.»

* Point Info Installation



Photo Marion Larribe

Réunions d'information, orientation, formation... la Chambre d'agriculture aide les jeunes agriculteurs dans leur installation.

Des accompagnements renforcés au plus près des intérêts des porteurs de projet

CONSTRUIRE : CELA NE VA PAS DE SOI

Alexandre Pailhès conseille les porteurs de projets sur les questions de constructibilité : «il y a souvent une grande confusion sur les possibilités de construire et notamment sur qui décide.»

Le technicien donne les informations nécessaires sur les réglementations applicables en insistant sur le rôle de la commune : c'est elle qui élabore les documents d'urbanisme, détermine les périmètres constructibles et les règles propres à chacun et délivre les permis de construire. Il faut donc vraiment aller

voir la réglementation qui régit la zone où se situe la parcelle à construire.

«La demande de permis de construire nécessite une préparation approfondie», souligne

**Des conseils
pour obtenir
son permis de
construire**

Alexandre Pailhès. Au-delà des pièces justificatives demandées, il conseille d'apporter des éléments démontrant la nécessité de ce bâtiment pour la viabilité du projet. En effet, avant de délivrer un permis de construire, les communes se reposent en général sur l'avis du service instructeur (communauté de

communes, syndicat intercommunal...).

Alexandre Pailhès conseille donc de développer l'aspect économique du projet, en montrant sa viabilité et sa pérennité potentielle ; de prouver que l'exploitation existe bien ou est bien en cours d'installation ; et d'apporter les éléments techniques justifiant le besoin de bâtiments.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Info construction
Alexandre Pailhès au 04 67 20 88 88
pailhes@herault.chambagri.fr

RDI - LE RÉPERTOIRE DÉPARTS-INSTALLATIONS : UN AUDIT POUR MIEUX DÉFINIR L'EXPLOITATION DU CÉDANT

Le Répertoire départemental Départements-Installations met en relation les offres d'exploitation et les candidats à l'installation. Comme l'explique Pierre Bléron, il recense les exploitations potentiellement à la vente mais, au-delà, réalise un travail de connaissance de l'exploitation puis de mise en relation entre celle-ci et le ou les projets auxquels elle pourrait correspondre.

Le porteur de projet remplit une fiche d'inscription au RDI, qui définit son projet ; le cédant fournit l'audit de son exploitation. Le RDI vérifie la concordance possible entre les deux parties

puis les met en relation et n'intervient pas dans les discussions.

Si le projet d'un candidat à l'installation n'est pas mûr, on l'aide à réfléchir et on le renvoie vers le Point Info Installation.

L'audit de l'exploitation vise, à travers un regard extérieur, à se faire une meilleure idée de la valeur et de la réalité de l'entreprise. Pour l'exploitant, il constitue une aide à la décision.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Pierre Bléron au 04 67 20 88 76
bleron@herault.chambagri.fr



Comment installer son projet durablement ?

L'IRRIGATION : UN ASPECT IMPORTANT DU CHOIX DU FONCIER

«L'accès à l'eau, selon la production, peut être un aspect crucial de l'installation», explique Léonie Cambrea. «Il est important de s'y prendre en amont et de voir ce qui est possible sur la parcelle concernée.»

«Selon le secteur du département, la ressource en eau est plus ou moins disponible et, selon les cas, la réponse est plus ou moins compliquée : nous débroussillons le dossier et nous mettons le porteur de projet en contact avec les services compétents. S'il n'y a pas de ressource en eau sur la parcelle et qu'il faut s'orienter vers un

forage, nous conseillons de contacter un expert (hydrogéologue ou sourcier) qui pourra dire où il faut forer et s'il y aura le débit suffisant.

Pour la partie administrative (dossier d'autorisation de forage, déclaration de prélèvement), nous conseillons de contacter un bureau d'études. Nous donnons toutes ces informations en accompagnant au mieux le futur installé.»

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Gestion ressource eau
Léonie Cambrea au 04 67 20 88 23
cambrea@herault.chambagri.fr

LA COMMERCIALISATION : UN DIAGNOSTIC POUR AFFINER SA STRATÉGIE

Pour accompagner les porteurs de projet dans leur démarche commerciale, la Chambre d'agriculture réalise des diagnostics commerciaux cofinancés par la région dans le cadre du dispositif PACTE.

Expérimenté dans l'Hérault, ce volet avait été suivi par d'autres Chambres d'agriculture.

Le diagnostic commercial s'étale sur deux ou trois jours selon les cas. Il coûte au maximum 1 500 €HT avec une prise en charge partielle par la Région. Il porte sur la pratique commerciale de l'exploitation (marché, zone de chalandise, clientèle...) et permet de dégager les points forts et les points faibles et de préconiser une nouvelle stratégie.

*Mise en place
du volet optionnel
commercial
approfondi*

Si besoin, le porteur de projet est libre de compléter par une étude de marché. Des formations pratiques ciblées lui sont proposées en cas de lacunes détectées dans son approche.



Se former pour **sécuriser** son parcours d'installation

PIERRE SAMARCQ : CONSEILLÉ POUR LA VENTE DIRECTE

Ostréiculteur à Loupian, Pierre Samarcq a démarré il y a deux ans, avec deux tables ; il produit aussi un peu de moules. Pour que son exploitation soit viable, il lui fallait mettre en place rapidement la commercialisation.

Il a rencontré Fabrice Grillon, à la Chambre d'agriculture, qui lui a proposé de participer à un Marché des Producteurs de Pays et l'a accompagné dans la création d'un site internet pour la vente par correspondance sur l'outil «*Mes Produits en Ligne*.»

Pierre Samarcq s'est inséré en juin dans le Marché des Producteurs de Pays de Viavino à Saint-Christol, il a aussi participé à deux ou trois Marchés à la Ferme. «*J'aimerais compléter par*

un marché hebdomadaire pérenne», dit-il.

Il compte beaucoup sur le site internet. L'outil proposé par la Chambre d'agriculture, dit-il,

Avec «*Mes Produits en Ligne*», la vente directe s'ouvre aux producteurs

«*n'est pas trop cher et accessible techniquement, avec quelques notions d'informatique de base.*» Son site (www.lesbelles-dethau.fr) est en construction. A

travers lui, il compte toucher des clients dans les régions éloignées de la mer (Centre, Est, Région Parisienne), pour une livraison par transporteur en 24 heures.

«*A la Chambre d'agriculture*», conclut-il, «*ils sont réactifs, ils proposent des solutions, c'est assez positif ; sans cet appui, j'aurais galéré beaucoup plus.*»

DES FORMATIONS POUR SÉCURISER LE PARCOURS D'INSTALLATION

«*La formation est souvent un élément déterminant pour sécuriser le parcours d'installation*», dit Sylvie Ginisty-Teulon : «*La formation initiale ne permet pas forcément de rentrer dans le détail de certaines matières : le candidat à l'installation, ayant souvent tendance à privilégier les aspects techniques et production, ne voit pas toujours l'intérêt de matières comme la comptabilité ou la commercialisation, dont l'utilité apparaît au moment de l'installation.*»

Pour combler ces lacunes, la Chambre d'agriculture analyse les besoins du porteur de projet et propose des formations qui allient théorie et pratique. Tous les besoins identifiés sont traités, avec des modules spécifiques.

Ce dossier central a été réalisé en collaboration avec le Paysan du Midi.

*Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Jennifer Stadler-Leblond au 04 67 20 88 59
leblond@herault.chambagri.fr*

Un capteur SAM
Sud Agro Météo chargé
de recueillir des données.



CONFÉRENCE
DIONYSUD

Réseau de données agro-climatiques SAM :

Perspectives de développement en viticulture

Sous l'égide de Sudexpé, le CEHM (Centre Expérimental Horticole de Marsillargues) élabore un réseau régional d'échange d'informations agro-climatiques en fruits et légumes ou d'aide à la décision, destiné aux producteurs et à leurs techniciens pour améliorer leur production en qualité et quantité, dans le respect de l'environnement. Ce réseau est baptisé SAM : Sud Agro Météo. Le projet est financé pour trois ans par le fond européen FEDER, la région Languedoc Roussillon et l'association des producteurs de pommes LR.

Ce réseau se compose :

- D'un réseau de stations sur le terrain, destiné à l'acquisition d'une large gamme d'informations agro-climatiques en conditions de cultures.
- D'une plate-forme informatique avec interface SIG (Système d'Information Géographique) accessible directement par internet et destinée au traitement et à la restitution des informations collectées, en particulier la modélisation des risques de ravageurs et maladies.

Depuis le printemps 2013, le réseau de stations est mis en place en vergers de pommiers du Languedoc-Roussillon, son déploiement se poursuivra jusqu'au printemps 2015. Les données, centralisées et stockées sur un serveur, font l'objet d'une surveillance automatique.

La plate-forme informatique est destinée à :

- Accueillir les données collectées par les stations agroclimatiques.
- Retraiter ces informations via des modèles de simulation des ravageurs et maladies et restituer les résultats de ces traitements.
- Permettre leur visualisation par différents types d'utilisateurs (via des comptes utilisateur) avec une restitution s'appuyant sur un SIG.
- Accueillir des informations remontant du terrain et transmises par les utilisateurs.
- Emettre des messages d'alertes SMS.
- Héberger des modules de présentation des activités des différents partenaires du réseau.
- Mettre des prévisions météo à la disposition des producteurs.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault souhaite s'associer à cette initiative en étendant le réseau aux parcelles viticoles. Dans l'état actuel des connaissances et des associations techniques existantes, ce réseau pourrait d'ores et déjà permettre de proposer un outil d'aide au pilotage des irrigations. Ainsi, à titre expérimental, un premier réseau de cinq parcelles a été développé au service des viticulteurs dans le cadre du contrat de canal de l'ASA du canal de Gignac.

Le réseau SAM
facilite les échanges
d'informations
agro-climatiques

Ce programme vise à fournir des informations sur l'état hydrique du sol et sur les données météorologiques de base. La mise à disposition des données est pour l'instant réservée aux adhérents de l'ASA de Gignac et un programme de formation associé permet aux volontaires de se former à leur interprétation. En parallèle, un bulletin de préconisation des irrigations à destination des viticulteurs, complète les informations directement accessibles par chacun.

L'intérêt de développer le réseau SAM sur la vigne est à l'étude conjointement par le CEHM (Centre Expérimental Horticole de Marsillargues) et les Chambres d'agriculture. L'étude technique et économique en cours devrait aboutir à des propositions qui seront soumises aux professionnels dans les mois à venir.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Hélène Suzor au 04 67 20 88 24
William Trambouze au 04 67 36 44 16
suzor@herault.chambagri.fr
trambouze@herault.chambagri.fr

Contact au CEHM
Station régionale d'expérimentation fruits et légumes
Xavier Creté au 04 67 71 23 25
xcrete@cehm.net

Pourquoi s'engager

dans la certification environnementale ?

Les vigneron·s indépendants de l'Hérault et la Chambre d'agriculture de l'Hérault s'engagent pour la certification Haute Valeur Environnementale des exploitations.

La certification environnementale des exploitations agricoles est un dispositif encadré par les pouvoirs publics qui permet une reconnaissance officielle des agriculteurs qui s'engagent volontairement et progressivement dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Le dispositif comporte trois niveaux progressifs d'exigences :

Niveau 1

- Il permet de maîtriser les clefs de la réglementation environnementale de base y compris pour les exploitations non soumises à la conditionnalité des aides PAC.
- Il permet à l'exploitant de bénéficier des services pédagogiques du système de conseil agricole (SCA). L'agriculteur se prépare ainsi sereinement par rapport aux éventuels contrôles dont il pourrait faire l'objet.
- Il permet d'ailleurs à l'agriculteur, le cas échéant, de bénéficier d'une baisse de la pression de contrôle au titre de la conditionnalité pour les domaines concernés.
- Il offre à l'agriculteur la possibilité de faire un

diagnostic environnemental de son exploitation et de connaître sa situation vis-à-vis de la conditionnalité des aides PAC, du référentiel et des indicateurs du niveau 2 et 3 de la certification environnementale.

- Il permet à l'agriculteur d'engager un processus continu d'amélioration environnementale de son exploitation selon le rythme qu'il souhaite.

Niveau 2

- Il donne de la lisibilité à la mosaïque des démarches «qualité-environnementale» qui se sont développées depuis les années 2000 en les fédérant autour d'un référentiel commun pertinent et crédible, sans s'y substituer.
- Il valorise les efforts réalisés par les exploitants agricoles engagés dans des démarches autres que l'agriculture biologique et qui améliorent également leur impact sur l'environnement.
- Il fournit un référentiel de bonnes pratiques qui aident à mettre en œuvre des axes de progression environnementale selon le rythme souhaité par l'agriculteur, les caractéristiques de l'exploitation et les objectifs de l'exploitant.
- Il permet à des structures collectives d'engager leurs agriculteurs dans une démarche de progrès environnemental autour d'un projet, qu'il soit territorial ou lié à une filière et en tenant compte du niveau de chacun.

*Une certification
environnementale
à 3 niveaux
d'exigences*

Niveau 3

La certification Haute Valeur Environnementale de l'exploitation

- Il permet à l'agriculteur de communiquer auprès du grand public et des consommateurs sur l'accession de l'exploitation à un Haut Niveau Environnemental, avec une mention valorisante applicable sur le produit.
- Il fournit un tableau de bord de suivi des performances environnementales de l'exploitation grâce à de multiples indicateurs.
- Il prend en compte la biodiversité et les infrastructures agro-écologiques, permettant de s'intéresser aux zones non directement productives de l'exploitation en leur donnant une valeur technique et patrimoniale.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault et les Vignerons Indépendants de France (VIF) ont organisé le 1er juillet une journée d'information et de validation de ces niveaux d'exigences. Des «VIF» rejoignent aujourd'hui le cercle fermé des «certifiés HVE.» La journée a été un réel succès et doit se renouveler.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Charly Fabre au 04 67 20 88 36
fabre@herault.chambagri.fr

Contact au Vigneron Indépendant de France
Luc Cauquil au 04 67 09 28 80



La Chambre d'agriculture de l'Hérault et les VIF signeront leur convention de partenariat au salon Dionysud le 4 novembre prochain.



Abris à abeilles sauvages.



Biodiversité et agriculture

Le CEHM site de référence du territoire de l'Etang de l'Or

Depuis 2006, la Chambre d'agriculture, l'ADVAH¹, le CEHM² et le Sympo³ animent le programme «Biodiversité et agriculture» sur le territoire de l'Etang de l'Or. Avec l'appui du Conservatoire d'espaces naturels LR, les organisations de producteurs de fruits et légumes (COFRUID'Oc et SICA de Mauguio) ainsi que d'autres filières, participent à ce programme.



Présentation du programme RePARE
Journée biodiversité du 6 juin.



Nouvelles haies implantées au CEHM.

En support à ces actions, le CEHM, le Conseil général avec le concours de la Chambre d'agriculture et le soutien financier du Département de l'Hérault, devient un site ressource sur la biodiversité dans les exploitations agricoles. Différentes techniques d'aménagement y sont testées sur des espaces agricoles non cultivés, précieux réservoirs de faune auxiliaire. Le site vient également en appui aux programmes de

recherches sur les liens entre biodiversité et production agricole.

Les haies de cyprès, très pauvres en biodiversité ont été abattues et remplacées par des haies diversifiées composées d'espèces locales, replantées à 50 cm des souches pour éviter de déraciner les arbres abattus. Sur une même haie, afin d'évaluer la propension aux plantes adventices et la concurrence en eau, sont comparés des tronçons avec et sans paillage-feutre.

Un grand fossé va être élargi et reprofilé en pente douce pour favoriser, en fonction des hauteurs d'eau, une diversité de milieux et d'espèces végétales.

D'autres dispositifs complètent ces aménagements et participent au développement de techniques alternatives : abris à abeilles sauvages dont on connaît maintenant le rôle essentiel dans la pollinisation des vergers, abris à chauves-souris et nichoirs pour les oiseaux qui consomment d'importantes quantités d'insectes ravageurs (carpocapses et tordeuses notamment), pièges à campagnols, véritables «garde-manger» pour les renards, ou encore plaques au sol pour recenser et protéger les serpents, eux aussi gros

consommateurs de rongeurs.

Le 6 juin dernier sur le site, la journée «Biodiversité en agriculture, de quoi parle-t-on?», a permis d'aborder auprès d'une trentaine de participants, le rôle des populations d'araignées dans la régulation des ravageurs en verger de pommiers

(programme RePARE INRA/CTIFL⁴), les impacts et apports des exploitations agricoles sur la biodiversité patrimoniale et ordinaire,

les enjeux de la qualité de l'eau liés à la biodiversité. La visite des aménagements s'est achevée par une démonstration d'un lamier à disque pour l'entretien des haies, assurée par la CUMA de Mauguio.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault :
Corentin LhuillierR au 04 67 20 88 84
huillier@herault.chambagri.fr

Contact au CEHM :
Claude Tronel au 04 67 71 55 00

Contact à l'ADAVH :
Hélène Suzor au 04 67 20 88 34

1. Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault
2. Station d'expérimentation fruits et légumes à Marsillargues
3. Syndicat Mixte du Bassin de l'Or
4. Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes

À venir dans Chambre Info printemps 2015:
les producteurs du territoire s'investissent pour améliorer la biodiversité de leur exploitation en implantant des haies!

Le conseil agricole

en agriculture biologique dans l'Hérault



L'amélioration de la performance de la production biologique passe par des expérimentations et le transfert des innovations via un conseil technique performant sur l'Agriculture Biologique (AB).

Les Chambres d'agriculture du Languedoc-Roussillon ont plusieurs stations qui mènent des expérimentations en AB, mettent au point des innovations et produisent des références. Dans l'Hérault, le Centre Expérimental Horticole de Marsillargues (CEHM) conduit 3,5 ha de pommiers en AB. Sept experts techniques nationaux en AB ont pour fonction d'optimiser les échanges de

Quand les expérimentations en AB conduisent à l'innovation

pratiques entre conseillers et de dispenser des avis qualitatifs aux agriculteurs. A la Chambre d'agriculture de l'Hérault, depuis 2010, Sylvie Dulenc est l'experte technique vigne, nationale. Son rôle de référent-relais entre les conseillers et les acteurs de l'expérimentation et de la recherche, permet d'organiser et de capitaliser les multiples essais menés sur le terrain. Dans le cadre de

cette mission, Sylvie Dulenc anime le groupe de conseillers des Chambres d'agriculture et construit l'expertise technique en réseau, elle participe aux différentes réunions et commissions techniques viticoles AB nationales, contribue à l'élaboration de formations nationales et organise l'atelier de viticulture biologique lors du salon Tech&Bio.

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Sylvie Dulenc au 04 67 20 88 42
dulenc@herault.chambagri.fr

Les difficultés s'accroissent

pour les apiculteurs du Languedoc-Roussillon



Après trois années difficiles et les aléas climatiques de 2014, de nombreux apiculteurs du Languedoc-Roussillon se questionnent sur l'avenir de leur activité.



Un apiculteur en action.

En effet, un printemps trop sec a affamé les colonies en plein développement. Les coûts supplémentaires pour maintenir les colonies sont venus s'ajouter aux problèmes récurrents de varroa, de frelon asiatique, d'intoxications, de maladies. Les données recueillies par l'Association de Développement de l'Apiculture Professionnelle en Languedoc-Roussillon (ADAPRO LR) auprès de ses membres, montrent également une diminution moyenne de production d'environ 50 %

pour l'ensemble des miellées. Le châtaignier, l'une des principales miellées, est à moins 40 %.

Des conséquences économiques graves qui nécessitent un soutien public.

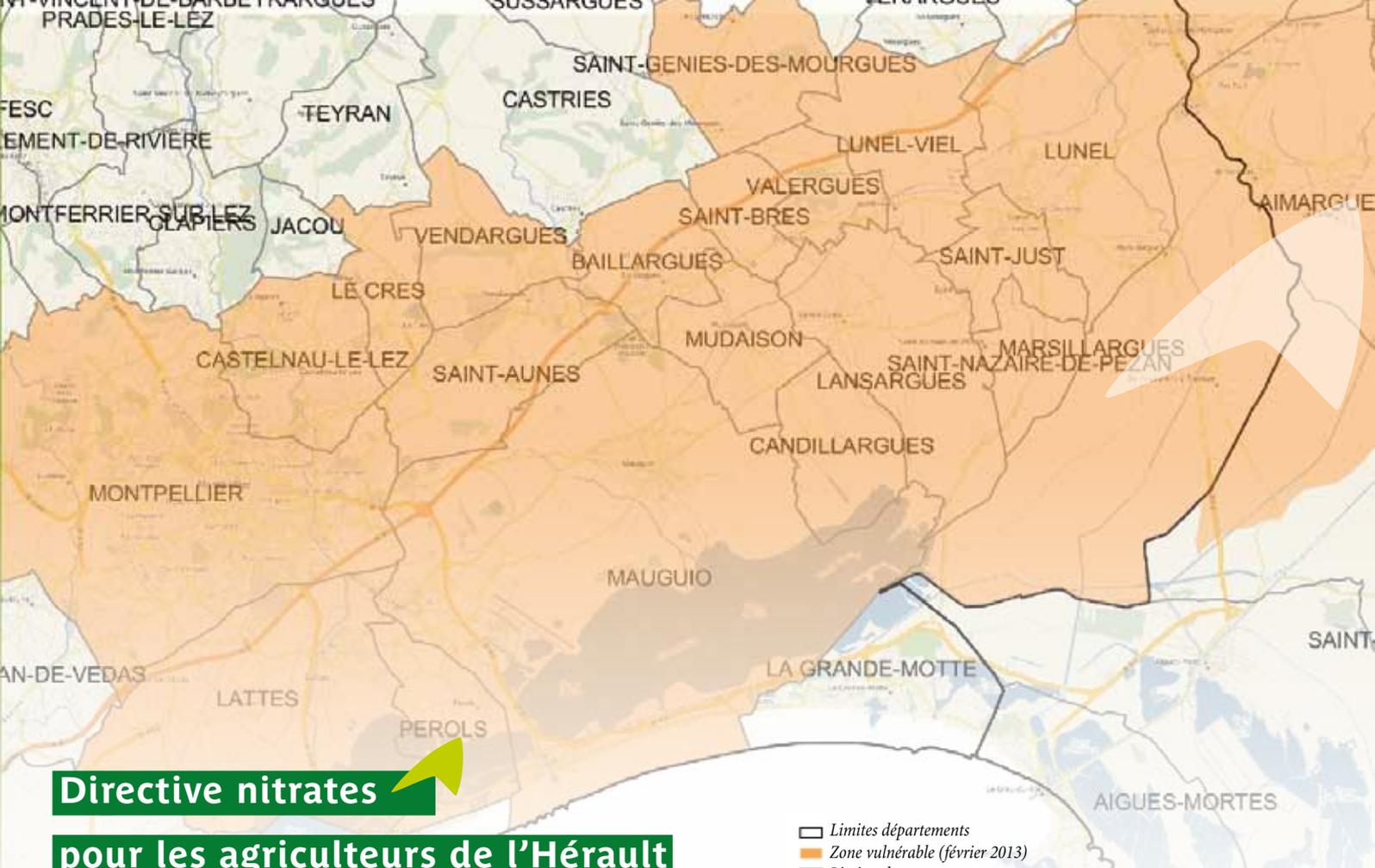
Dans le meilleur des cas, les indemnités proposées par l'Etat s'élèvent à 20 % des pertes de production. Plusieurs appels de diverses structures ont été lancés dans la presse et auprès des différentes collectivités territoriales et de l'Etat pour demander un appui financier pour la filière apicole.

Un problème supplémentaire en vue... le cynips.

A la liste des calamités, un autre élément vient s'ajouter : le cynips du châtaignier qui s'étend de plus en plus. La production de miel de châtaignier, mais également de miel des Cévennes, pourrait continuer de subir de fortes dimi-

nutions. Le cynips s'attaque aux bourgeons foliaires et floraux des châtaigniers. Si rien n'est fait, la production de châtaignes (et de miel de châtaignier), peut être réduite à néant en deux à trois ans. La solution réside en l'introduction d'un prédateur naturel, le torymus. Cependant, ce moyen de lutte biologique doit être mis en œuvre rapidement après la détection du cynips pour que l'infection soit contenue, au mieux quatre ans après le début de la lutte... Les apiculteurs aux côtés des castanéiculteurs sont inquiets, car faute de moyens, les lâchers réalisés par les équipes de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles ne suffiront bientôt plus. Des décisions doivent donc être prises rapidement afin de développer la production de torymus de manière efficace.

Contact à l'ADAPRO LR
Anne Bérubé au 04 67 06 23 16



Directive nitrates pour les agriculteurs de l'Hérault

Agriculteurs de l'Est montpelliérain, vous avez une parcelle ou un bâtiment d'élevage dans l'une de ces communes... Vous êtes concernés!

La Directive Nitrates, directive européenne de 1991, vise à lutter contre les pollutions de l'eau par les nitrates d'origine agricole dans des zones dites vulnérables. Dans l'Hérault, la zone vulnérable compte aujourd'hui vingt communes situées à l'Est de Montpellier.

Pour répondre aux demandes de la Commission Européenne, dans le cadre des procédures contentieuses en cours, la France a engagé une vaste réforme de l'application de cette directive. Cette réforme a abouti à la signature le 2 juillet dernier, de l'arrêté préfectoral régional établissant le nouveau programme d'action régional Languedoc-Roussillon.

Ces obligations régionales couplées à des obligations nationales composent le 5ème programme d'action Directive Nitrates qui s'impose dans la zone vulnérable héraultaise. Il comporte neuf mesures obligatoires.

La Chambre d'agriculture met à votre disposition une plaquette «Cinquième programme d'action Directive Nitrates» qui informe et explique les points à mettre en œuvre sur ces zones agricoles, à télécharger sur son site internet :

www.herault.chambagri.fr
Rubrique: Agriculture durable > Eau > Directive Nitrates

Contact à la Chambre d'agriculture de l'Hérault
 Alice Boscher au 04 67 20 88 33 ou 06 18 36 82 10
 boscher@herault.chambagri.fr

Vingt communes de l'Hérault en zone vulnérable

<i>Baillargues</i>	<i>Mudaison</i>
<i>Candillargues</i>	<i>Pérols</i>
<i>Castelnau-le-Lez</i>	<i>St Aunès</i>
<i>Lansargues</i>	<i>St Brès</i>
<i>Lattes</i>	<i>St Geniès des Mourgues</i>
<i>Le Crès</i>	<i>St Just</i>
<i>Lunel</i>	<i>St Nazaire de Pézan</i>
<i>Lunel-Viel</i>	<i>Valergues</i>
<i>Marsillargues</i>	<i>Vendargues</i>
<i>Mauguio</i>	
<i>Montpellier</i>	

Rappel

Le respect de la Directive Nitrates fait partie des points de contrôle de la conditionnalité de la PAC. Le jour du contrôle, l'ensemble des justificatifs doit être présenté au technicien. Aucune tolérance ne sera accordée sur les informations ou documents manquants. Toute anomalie constatée, notamment un des documents absent ou incomplet, induit des pénalités de 1 à 5 % du montant des aides, pouvant aller jusqu'à 20 % en cas de faute intentionnelle. Les conseillers filières de secteur de la Chambre d'agriculture de l'Hérault sont à votre disposition pour vous renseigner sur cette évolution réglementaire.

INNOVA NEWS

Oz, un robot de désherbage



Les agriculteurs réunis au hameau de Dio dans l'Hérault, le 22 mai dernier pour échanger autour de la production de plantes aromatiques en agriculture biologique (AB) ont accueilli un invité surprise du nom d'Oz.

Ce cube blanc aux quatre roues motrices est capable de désherber en autonomie à l'aide d'un outil tracté (bineuse, etc...). Il suffit d'indiquer au robot la configuration de la parcelle et il se guide seul à l'aide de son capteur laser.



L'entreprise Naïo technologies de Toulouse, à l'origine de cette innovation, propose là une solution de désherbage mécanique pour les maraîchers en AB. Oz assiste le producteur sur le travail difficile de désherbage manuel, notamment sur

l'inter rang. Sa petite taille et son autonomie en font un outil particulièrement adapté aux petites surfaces de plantes cultivées en lignes.

Oz est actuellement testé au sein de plusieurs exploitations et visible en démonstration lors de journées techniques.

Contact Chambre d'agriculture de l'Hérault
Production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales dans l'Hérault
Paul Pampuri au 04 67 20 88 97
pampuri@herault.chambagri.fr
Conseiller machinisme: Christophe Auvergne
au 04 67 20 88 78 - auvergne@herault.chambagri.fr

Salade fraîche garantie

Vu dans certains pays mais pas encore en France... peut être demain ! Pour garantir une «fraîcheur maximale» aux salades celles-ci sont prélevées aux champs avec leur motte et

quelques racines et proposées comme cela en rayon. Ainsi positionnées dans des pots avec de l'eau, les salades restent «fraîches» plus longtemps à l'étal!



Irrigation photovoltaïque



Entreprise Innovante depuis 50 ans, Irrifrance a installé dans l'Hérault le premier pivot solaire à Haut Rendement Energétique.

Ce pivot autonome en énergie car alimenté par des panneaux solaires montés sur le sommet de l'unité centrale, irrigue les cultures de M. Jourdan à Usclas d'Hérault. Dimensionné pour fonctionner d'avril à septembre, l'autonomie des

batteries permet d'assurer à la fois des cycles de fonctionnement jour et nuit 24h sur 24 par période de beau temps et de trois jours par temps pluvieux ou nuageux.

Développée en interne par le Bureau d'Etude d'Irrifrance, cette innovation fait l'objet d'un brevet international.



Comité régional RQD

En cas d'interrogation sur votre dossier de Plan Collectif de Restructuration, un seul numéro : 04 67 12 15 39

Dorénavant, l'accueil téléphonique du Comité Régional RQD est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Afin de répondre plus promptement aux solli-

citations de ses adhérents, une évolution technique des équipements et une plus grande plage horaire d'accueil permet de fluidifier les appels téléphoniques.

N'hésitez pas à contacter le comité RQD !

Contact au Comité Régional RQD
contact@comiterqd-lr.fr
www.comiterqd-lr.fr

MSA, un bouquet de services sécurisés



pour les professionnels et les particuliers

L'Espace Internet Privé, gratuit, simple et sécurisé

Une équipe de conseillers téléservices entreprises pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner au démarrage...

Contacts MSA LR :

Priscillia Miguet au 04 66 63 68 56

Hervé Garcia au 04 67 34 84 23

cte.blf@languedoc.msa.fr

La MSA propose une assistance en ligne pour vous aider à naviguer dans ses téléservices.

L'assistance Internet est à votre service du lundi au jeudi de 8h15 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 16h00.

- Par téléphone au 09 69 39 22 29.

- Par email :

assistanceinternet_sudest@siera.msa.fr

www.msalanguedoc.fr

Innovation et révolution numérique

Le taux d'équipement en téléphone mobile est aujourd'hui de 89 % et 81 % des ménages disposent d'internet à domicile en 2013.

En même temps que les consommateurs se sont appropriés ces outils, de nouvelles façons de vendre ou d'acheter des biens et des services sont apparues. Ainsi, la moitié de la population

effectue des achats sur le Web et plus d'une personne sur trois y vend des objets.

Source : étude du centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) pour l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Juin 2014



Chambre Info, le Bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

La Chambre d'agriculture
est une institution originale:
à la fois établissement consulaire
et entreprise de services.

Cette complémentarité des rôles:
représentation, consultation et intervention
lui confère une identité spécifique au sein
des Organisations Professionnelles Agricoles.

Établissement de proximité, la Chambre
d'agriculture propose de multiples services
individuels ou collectifs à ses «ressortissants»:
agriculteurs, forestiers, salariés agricoles,
propriétaires, mais aussi filières agricoles
et forestières, collectivités locales...

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
HÉRAULT



*Chambre Info® est le bulletin d'information
de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.
Directeur de publication : Jérôme Despey
Rédacteur en chef : Cécile Arrighy
Avec les remerciements à nos services
pour leur travail et leur aimable participation.*

*Design ©B-to-B Design in Montpellier - France
Photo couverture: photothèque de la Chambre d'agriculture
de l'Hérault. Crédits photos: Marc Ginot photographe,
Luc Bernard, Maurice Fouilhé, Jean-Christophe Petit,
William Trambouze, Marion Larribe, Virginie Lozano-
Fernandez, Xavier Creté, Clélia Saubion, Claude Cerdon,
Chambre d'agriculture de l'Hérault et Photothèque Chambres
d'agriculture. Par souci de préserver l'environnement,
ce magazine est imprimé sur papier 100 % recyclé
avec des encres végétales. Ne pas jeter sur la voie publique.*



WWW.HERAULT.CHAMBAGRI.FR

T: 04 67 20 88 00 - F: 04 67 20 88 95 - contact@herault.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta - Maison des agriculteurs CS 10010 - 34875 Lattes Cedex